



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts
Ruelle de Notre-Dame 2, CP, 1701 Fribourg

Direction des institutions, de l'agriculture
et des forêts DIAF
Direktion der Institutionen und der Land-
und Forstwirtschaft ILFD

Ruelle de Notre-Dame 2, Case postale, 1701 Fribourg

T +41 26 305 22 05, F +41 26 305 22 11
diaf-sg@fr.ch, www.fr.ch/diaf

Aux autorités et
organisations concernées

Fribourg, le 13 juillet 2022

Avant-projet de loi portant modification de la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP) - Consultation

Mesdames,
Messieurs,

Un premier avant-projet de loi modifiant la loi sur l'exercice des droits politiques a été mis en consultation à la fin du mois d'octobre 2021. Celui-ci avait pour objectif de mettre en œuvre des motions adoptées par le Grand Conseil et de proposer quelques adaptations ou précisions dans le texte légal actuel, à la lumière des dernières expériences en matière de droits politiques.

Dans l'intervalle, ont notamment eu lieu les élections cantonales générales de l'automne 2021. A cette occasion, des divergences d'interprétation de la LEDP concernant le système de l'élection majoritaire ont à nouveau été mises en exergue. De même, des questions se sont posées en lien avec le système actuel des candidatures de remplacement, les alliances, les candidatures multipliées sur de nombreuses listes, et le dépôt des listes pour le deuxième tour.

Au vu de ce qui précède, le Conseil d'Etat a décidé d'intégrer des adaptations du système majoritaire dans l'avant-projet mis en consultation en octobre 2021. C'est le motif pour lequel, vu leur importance, il remet en consultation ledit avant-projet ainsi complété. Il précise également, à toutes fins utiles, que ce deuxième avant-projet contient d'ores et déjà certaines des modifications amenées par la première consultation.

Vous trouverez en annexe un exemplaire de ce nouvel avant-projet de loi et de son rapport explicatif, en français et en allemand. Les documents mis en consultation, ainsi que la liste des destinataires, sont également disponibles, notamment, sur le site de la Chancellerie d'Etat www.fr.ch/consultations.

Nous vous invitons à nous faire parvenir vos éventuelles remarques à ce sujet **d'ici au vendredi 30 septembre 2022** par courrier à l'adresse mentionnée ci-dessus, et si possible également sous forme électronique à l'adresse christophe.maillard@fr.ch.

En vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à cette consultation, nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de nos sentiments distingués.



Didier Castella
Conseiller d'Etat, Directeur

Annexes

—

Deuxième avant-projet de loi accompagné de son rapport explicatif
Liste des autorités et organisations consultées